



Le Lien

jalmalv-nantes

Octobre 2021

N°96

"C'est l'émotion partagée qui crée le lien entre les hommes" C. Bagot

ÉDITORIAL

Certains pourraient s'étonner qu'une association laïque comme Jalmalv traite du pardon, concept largement abordé dans les trois religions monothéistes et dans d'autres religions comme le bouddhisme, l'hindouisme,....

Il n'empêche qu'au delà de l'approche religieuse, nos bénévoles d'accompagnement sont assez souvent confrontés à cette question lorsqu'ils se retrouvent auprès de personnes en fin de vie. C'est alors que ressurgissent d'anciens conflits non réglés, des questionnements sur des attitudes qu'ils regrettent vis à vis de disparus, ou d'enfants encore vivants, de culpabilité sur ce qu'ils auraient pu réaliser et n'ont pas fait. Ces questions les hantent puisqu'ils les évoquent et le bénévole prend alors toute la mesure de la souffrance qui accompagne ces souvenirs, anciens ou plus récents qui n'ont pas été parlés et dont ils semblaient jusqu'à ces moments ultimes de la fin de vie, ne pas avoir mesuré toute l'importance.

On prend alors conscience qu'apaiser l'autre, celui que l'on aime, à qui l'on tient, familial ou ami revient à s'apaiser soi-même, à se sentir libéré de la souffrance infligée ou subie, à retrouver la sérénité. Pardonner n'est pas oublier, mais permet de vivre l'affront, la blessure comme un souvenir, sans ressentiment, voire haine ou violence. La souffrance ressentie s'efface et la paix s'installe entre l'offensé et l'offensant.

Notre approche serait incomplète si nous n'abordions pas l'impardonnable, ce qui ne souffre en raison de sa violence et de son abjection, aucun oubli, aucun espoir d'une paix enfin retrouvée. Une vie, des générations ne suffiraient pas pour expliquer comment l'inabordable a pu être pensé, élaboré, construit et infligé à travers notre Histoire. Yvonne Salomon, née à Bergen-Belsen, camp de concentration nazi en 1944, décrit très bien de quelle manière l'insoutenable, lorsqu'il est infligé est impardonnable. Son ressentiment est tel qu'elle refuse même, plus de 75 ans après sa naissance, de se rendre en Allemagne. Et conclut son histoire par une citation qui rejoint celle de Paul Ricœur : « ce qui est inoubliable est impardonnable ».

Faudrait-il avoir vécu certaines aberrations pour comprendre et admettre que le pardon n'est pas chose simple ? Derrida le souligne très bien : **« Dans l'énigme du pardon et de l'impardonnable, il y a une sorte de « folie » que le juridico-politique ne peut approcher et encore moins s'approprier. Imaginez une victime du terrorisme, une personne dont on a égorgé ou déporté les enfants, ou telle autre dont la famille est morte dans un four crématoire. Qu'elle dise « je pardonne » ou « je ne pardonne pas, je ne suis pas sûr de comprendre et en tout cas, je n'ai rien à dire. Cette zone d'expérience reste inaccessible et je dois en respecter le secret. »**

Marie Ireland
Vice-présidente

JALMALV

Jusqu'à La mort accompagner la vie.

Association loi 1901

- Siège social de JALMALV NANTES :
23, rue des renards
44300 NANTES

Tél./fax : **02 51 88 91 32**

Email : jalmalv-nantes@orange.fr

Site : www.jalmalv-nantes.fr/

Siège social de la fédération JALMALV :
(reconnue d'utilité publique)

76, rue des Saints-Pères

75007 Paris

Tél. 01 45 49 63 76

Email : federation.jalmalv@outlook.fr

Site : www.jalmalv-federation.fr/

dépôt légal à parution

L'équipe de Rédaction

Responsable de publication :

Yvonne BELLOCQ

Rédaction :

Marie-IRELAND et la Commission

Mise en page : Gérard FRIBAULT

Relecture : Marie IRELAND.

Mise en œuvre : Véronique BUSSON.

Autres rédacteurs :

Les responsables de l'association... **et vous les adhérents !**

N'hésitez pas à nous transmettre vos idées et vos textes.



Contactez le : 02 51 88 91 32
marie.ireland@orange.fr

Pour une bonne tenue du planning de parution, merci de proposer vos articles avant le 15 déc. 2021

Permanences

Les permanences sont assurées
par Véronique
aux heures suivantes :

Du **Lundi** au **Jeudi** de 9h à 16h
le **Vendredi** de 9h-13h

Pardoner, être pardonné

Souvent les personnels des soins palliatifs, les bénévoles d'accompagnement, les aumôniers rapportent des histoires touchantes de réconciliation chez des êtres qui savent leur fin toute proche. J'ai eu l'occasion de rencontrer Maïté Girtanner qui, durant la dernière guerre, fut victime de tortures ayant laissé de lourdes séquelles. Son bourreau, un Allemand, atteint d'une maladie grave et se sachant condamné à court terme, avait réussi à la retrouver plusieurs décennies après son crime. Crime dont personne dans son entourage n'avait eu connaissance. Maïté Girtanner avait bien voulu accueillir son tortionnaire. J'ai eu aussi à connaître l'histoire d'un homme en prison, mais ayant bénéficié d'une levée d'écrou pour aller terminer sa vie dans une unité de soins palliatifs. Très agité, il réclamait la présence de ses deux filles qu'il n'avait plus vues depuis de nombreuses années. Celles-ci étaient réticentes pour une raison fort compréhensible : elles avaient été abusées par leur père. Néanmoins, elles sont venues dans sa chambre. Nul n'était présent et personne n'a relaté ce qui s'était dit dans ce moment d'intimité. Mais le patient, très tourmenté durant les jours précédant cette visite, a été subitement calme et a terminé sa vie de manière apaisée. Je vois, dans ces deux cas, l'illustration d'une réflexion développée dans un opuscule que j'avais publié en 1999 sous le titre *Peut-on tout pardonner ?* Il convient, disais-je alors, de distinguer le pardon que l'on peut demander, fruit du repentir, et celui que l'on accorde éventuellement.

Se repentir, c'est se disposer à demander pardon, mais ce n'est pas l'exiger. Car une assonance nous indique que le pardon est de l'ordre du « don » et est, de ce fait, purement gracieux. Nul n'est tenu de « donner » son pardon. Cela peut paraître choquant de refuser le pardon, ou à tout le moins de le différer, à qui le demande, mais ce serait encore plus choquant s'il devenait une sorte de devoir : il perdrait alors sa dimension de pure gratuité par quoi il se définit. Son automaticité lui enlèverait sa haute teneur d'humanité. Allons plus loin. Il se pourrait qu'un par-

don, un peu trop légèrement octroyé, en vînt à nier la gravité de l'offense, ce qui pourrait provoquer des effets délétères. Le philosophe Jankélévitch allait jusqu'à défendre la légitimité du ressentiment. Toutefois, reconnaissait-il, accorder le pardon grandit celui qui le donne et peut même lui procurer l'apaisement qu'il recherche. Car enfin, vivre dans la rancœur n'est pas vivre en harmonie avec soi-même et on sait bien que la vengeance ressassée indéfiniment détruit aussi la personne offensée, victime alors d'une sorte de double peine. Sans aller jusqu'au pardon, le refus de la haine, qui est la porte d'entrée dans la démarche de pardon, est aussi une manière de se reconstruire. On pense ici à l'époux d'une victime du Bataclan publiant une lettre bouleversante aux assassins *Vous n'aurez pas ma haine*. Mais répétons-le, le pardon est un don gratuit, entièrement libre ou alors, il n'est pas le pardon.

De son côté, l'offenseur a besoin lui aussi de se délivrer d'un enfermement symétrique à celui de l'offensé, ainsi qu'on le voit dans le cas du bourreau de Maïté Girtanner ou de celui du père incestueux. Si la victime peut se laisser enfermer dans la prison de la rancune, le coupable peut se laisser enfermer dans la prison du remords et rester incapable de se séparer de ses actes. Il lui est difficile d'admettre qu'il n'est pas réductible à ce qu'il a fait. Son impossibilité à demander le pardon, souvent en raison d'une honte paralysante, l'empêche de restaurer l'estime de soi, le barricade dans le déni et il peut traîner une existence rongée par la culpabilité, inapte à croire dans les ressources du repentir.

C'est pourquoi les fins de vie sont des moments si précieux : ils peuvent être des instants de grâce aussi bien pour ceux qui ont été auteurs de graves offenses que pour ceux qui en ont été victimes. Comme si l'imminence de la mort, provoquant un sursaut de lucidité, réveillait l'un des sentiments les plus nobles dont l'humain est capable : demander pardon, accorder le pardon.

Jacques RICOT



LA PAROLE QUI SOULAGE

Avec une patiente, nous parlions de la difficulté à pardonner. Elle m'a alors raconté qu'il y a quelques années elle s'était rendu compte d'une infidélité de son mari. Celui-ci étant dans le déni, elle s'est demandé comment réagir. Une phrase lui est revenue : « Pardonner ce n'est pas oublier, mais choisir d'aimer à nouveau ». Ne voulant pas briser l'image du père et par fierté peut-être, elle refusa tout soutien auprès des autres. Elle a rapidement choisi de dire à son époux qu'elle n'était pas dupe. Elle s'interrogeait sur ce qui avait pu lui manquer, mais elle ne voulait pas détruire ce qu'ils avaient construit. Elle choisissait donc de l'aimer encore, à condition bien sûr qu'il n'y ait plus de trahison. Et ce fut le cas. Elle n'a jamais regretté sa décision, même si parfois elle aurait aimé pouvoir partager ce fardeau. Et elle l'a fait avec moi lors de cet accompagnement.

Yvonne, bénévole d'accompagnement

MOURIR SANS PARDON

Janvier 2021, première rencontre avec Mr P., hospitalisé en service de cancérologie. Il me dit qu'il est seul. Son épouse est décédée d'un cancer à 42 ans. Ses enfants ont grandi auprès des grands parents maternels qui les ont montés contre lui dit-il. Il ne les voit plus. Une cousine lui a suggéré de se rapprocher d'elle à Orvault mais elle est ensuite partie à Foix vers ses enfants. Sa deuxième femme l'a quitté. Il se retrouve seul, malade, pauvre et il est envahi par ses peurs. Le simple fait d'en parler déclenche des bouffées d'angoisse.

Dans les visites qui suivront, je comprends qu'il est en demande permanente et que les infirmières sont soulagées de me voir arriver tant il use de la sonnette sans discontinuer. Ses plaintes sont nombreuses : la nourriture est mauvaise, les soignants ne lui donnent pas assez de temps et l'obligent à se débrouiller seul alors que bouger l'essouffle de plus en plus et l'épuise...

Au cours d'une visite, il me dira « je suis enfant unique mais je crois que j'étais l'enfant de trop ». De 10 à 14 ans, il a été placé en institution, vacances comprises. Il ne veut pas aller en maison de retraite ou de convalescence, être ballotté d'un endroit à un autre, comme un gamin, sans qu'on lui demande son avis.

Un jour, je trouve la chambre vide à mon arrivée. Les soignants me disent qu'il a changé d'étage, ayant été décelé positif au coronavirus. Nos échanges se feront alors par téléphone mais son isolement le confronte encore plus avec la solitude...

A son retour dans le service il me dira que le pneumologue lui parle de chirurgie mais il refuse car il a peur de

mourir encore plus vite. Pourtant, vivre comme en ce moment, cela n'en vaut pas la peine. Mais il espère encore... Il a vu mourir sa mère d'un cancer de l'intestin. Il l'a hébergée pendant près de 2 ans avec sa deuxième compagne. C'était dur. Il ne veut pas souffrir avant de mourir.

Ses enfants ne veulent plus le voir. Il y a plusieurs années, son aîné a retourné un cadeau envoyé par sa grand-mère en écrivant qu'il ne voulait plus avoir à faire avec les P. Son plus jeune fils travaille peut-être toujours à la gare de S/C. Il pourrait essayer d'appeler pour savoir... mais j'ai le sentiment qu'il ne le fera pas. Il me dit qu'il va mourir et qu'il préférerait passer par la fenêtre mais qu'il n'en a pas le courage. Devant mon incompréhension, il précise : « je ne veux pas vivre ça ».

Le 18 mars, il est très agité lors de ma venue. Il a du mal à respirer. Il sent qu'il peut mourir d'un moment à l'autre, il n'a pas dormi de la nuit. Ses yeux se ferment sous l'effet de la morphine mais bien que le corps lâche, l'esprit ne trouve pas le repos. Alors je lui demande s'il garde de bons souvenirs de sa vie. Et là, il me parle de sa première femme puis termine en disant : « je regrette de ne pas avoir su m'occuper d'elle quand elle était malade et de l'avoir quittée avant qu'elle ne meure. Je n'ai pas eu le courage ».

La semaine suivante, la chambre est vide à mon arrivée. Les soignants me disent qu'il a été transféré. J'essaierai de le joindre par téléphone sans succès. Quatre jours plus tard, en appelant l'accueil de son nouvel établissement, j'apprendrai qu'il vient de décéder.

Françoise, bénévole d'accompagnement



Journée de rentrée Samedi 25 septembre 2021

LE COIN ASSOCIATIF

Naître et vivre

Cette association s'adresse aux parents, à leurs familles, aux professionnels de la petite enfance et à toute personne confrontée au deuil d'un tout petit ou d'un enfant de moins de quatre ans, mais aussi aux personnes sensibilisées à la prévention de la mort inattendue du nourrisson, dans l'exercice de leur profession ou dans le cadre privé. Son action porte sur :

- l'accompagnement des parents en deuil d'un tout petit
- la prévention de la mort inattendue du nourrisson,
- le soutien à la recherche.

Elle offre une plateforme de contact 24h/24, par tél ou mail, des groupes de parole, des rencontres à thème, un accompagnement personnalisé par une équipe formée. Centre de formation, elle intervient sur site et organise des sessions de formation bi-annuelles.

Tel : 01 47 23 05 08 ou contact@naitre-et-vivre.org

VIE ASSOCIATIVE

Agenda

Réunion de sensibilisation (pour la formation 2021-2022) au CNAM

Samedi 16 octobre 2021 de 9h à 16h

Formation "deuil adultes" :

Module1 à NANTES, Jeudi 14 et vendredi 15 octobre 2021

Module2 à NANTES, Vendredi 28, Samedi 29 et Dimanche 30 janvier 2022

"La mort si on en parlait" :

jeudi 4 novembre et vendredi 5 novembre, à la Cité des Congrès de NANTES.

Évènement organisé par le groupe VYV (groupe de protection sociale, mutualiste et solidaire) et la MAIF (assurance mutualiste).

LE COIN LITTÉRAIRE

Disaster Falls Stéphane GERSON

Alma éditeurs Décembre 2020

A l'été 2008, lors d'une descente de rapides sur un kayak gonflable, un homme et son fils chavirent et tombent à l'eau. Trois heures plus tard, le corps de l'enfant de 8 ans est retrouvé. « J'incarnais désormais une figure qui hante notre époque dit S. GERSON, celle du parent qui n'a pas pu ou su protéger son enfant ».

En tenant le journal de ce qu'il observe en lui et autour de lui, S. GERSON décrypte la douleur ressentie à la mort d'un enfant, la sidération, prolongée par la culpabilité : il aurait dû se fier à son instinct, ne pas croire les accompagnateurs. Il aurait dû être assez fort pour pouvoir sauver son enfant... Ce récit parle de la peine et de l'extrême solitude quand, même avec ses pro-

ches, on ne peut partager ce que l'on ressent et réciproquement. Il dit aussi combien le processus du pardon est long. 12 années se sont écoulées avant la parution du livre, avant que S.G accepte de se pardonner et de lire les conclusions de la procédure menée en justice contre l'agence de voyage qui a affrété les bateaux, découvrant alors que son fils avait été la victime de la logique capitaliste qui, pour augmenter les profits, ne forme pas ses accompagnateurs, multiplie la rotation de bateaux sur la rivière et le nombre de touristes, rendant la situation ingérable.

Dernier livre acheté pour la bibliothèque de JALMALV